

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de Septembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, au Langon, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
MOREAU Yannick	DAMVIX	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	Pouvoir à BOURNEL Paul
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 07 – représenté : 1		08/14
CC Pays Fontenay Vendée		
DEBORDE Bruno	AUCHAY SUR VENDEE	Suppléant
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
VERGNAUD Benjamin	FONTENAY LE COMTE	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
PAGEAUD Romain	VELLUIRE SUR VENDEE	Suppléant
MAROT Roger	LONGEVES	
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE	
PERAUD François	MONTREUIL	Suppléant
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 10 – représentés : 1		11/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés 0		03/10
Total présents :		33
Total représentés :		2
Total présents et représentés :		35/64

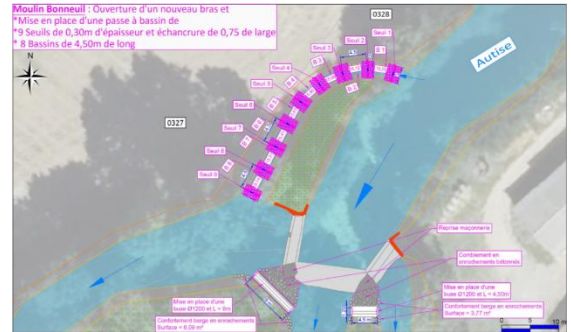
Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU AUTISES – VOLET COURS D'EAU TRAVAUX PASSE A POISSON BONNEUIL – DELIB N°67/2025

Suite au retour de la consultation publique, la Commission d'Attribution des Offres, réunie le 22 juillet 2025, propose de retenir l'entreprise **Eiffage 17** pour la réalisation de la passe à poissons de Bonneuil à Saint-Hilaire-des-Loges. Le montant de l'offre retenue s'élève à **188 339 € HT** pour les travaux et **21 975 € HT** pour la Maîtrise d'œuvre.

Le projet consiste à aménager une passe à poissons composée de **9 seuils en enrochements**, permettant le franchissement de la chaussée par les espèces piscicoles.

Ce projet inclut également la rédaction d'un règlement d'eau fixant les modalités de manœuvres des ouvrages dont la fermeture de la passe en période de basses eaux. Les négociations ont été longues entre l'administration et le propriétaire du site et l'Association des Moulins de Vendée, mais tout cela devrait aboutir à un consensus.



En raison des conditions hydrauliques défavorables en fin d'année, les travaux ne pourront être engagés immédiatement. Ils devraient être reportés à l'été 2026 avec des conditions optimales.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ Approuve la proposition de la CAO ;
- ✓ Autorise le Président à notifier le marché d'un montant de 210 314 € HT à la société EIFFAGE 17 ;
- ✓ Autorise le Président à signer toutes pièces nécessaires au suivi et à l'exécution du marché.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER